



## 100 écoles wallonnes reçoivent le label « Ecole Plus Propre »

L'ambiance était joyeuse, ce jeudi 27 mai, lors de la cérémonie virtuelle de remise du label « Ecole Plus Propre ». Malgré un contexte sanitaire difficile, pas moins de 125 écoles wallonnes ont pris part au projet de labellisation 'Ecole Plus Propre' durant l'année scolaire 2020-2021 et parmi celles-ci, 100 écoles ont été labellisées. Quant aux écoles non retenues, elles ont reçu un prix d'encouragement afin de les motiver à poursuivre leurs efforts l'année scolaire prochaine.

A l'initiative de l'asbl Be WaPP – qui agit en Wallonie pour améliorer la propreté publique – et de Fost Plus – l'asbl chargée de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique -, ce label récompense les établissements scolaires pour les nombreux efforts accomplis en termes d'amélioration de la propreté, du tri et de la prévention des déchets dans et aux alentours de l'école.

### Le label « École Plus Propre », c'est quoi ?

*« Il s'agit avant tout d'une distinction qui est accordée aux écoles et aux élèves qui ont fait une priorité de la gestion responsable de leurs déchets, au sein de l'école et aux alentours »,* explique **Doris Dumoulin, Communication Advisor chez Fost Plus.**

Pour les aider à mettre en œuvre ce projet, les écoles sélectionnées bénéficient durant toute l'année scolaire de l'accompagnement d'un animateur de l'intercommunale de gestion de déchets locale ou de l'asbl Good Planet, mandatés par Be WaPP et Fost Plus.

*« Dans le cadre de ce projet »,* continue Doris Dumoulin, *« les écoles bénéficient également d'animations de sensibilisation ainsi que d'une bourse leur permettant de compléter leurs infrastructures de propreté et de tri ».*

### Un accompagnement durant 3 ans

*« Nous offrons aux écoles participantes un accompagnement et un suivi personnalisé durant 3 ans. A la fin de chacune de ces 3 années, les écoles sont évaluées. En fonction des résultats obtenus, elles sont labellisées ou reçoivent un prix d'encouragement »,* précise **Mélanie Dussart, chef de projets éducatifs au sein de Be WaPP.**

Après cette période de 3 ans, les écoles sont encouragées à continuer en autonomie à appliquer la méthodologie apprise.

En 2020, au terme de la première année du projet, il n'y a pas eu de labellisation, étant donné le peu de temps dont les écoles avaient disposé avant le confinement. C'est donc une première cette année et le cru est excellent puisque sur les 125 écoles accompagnées, pas moins de 100 écoles ont reçu le fameux sésame, qu'elles soient en première, deuxième ou troisième année du projet. Une performance à souligner et à encourager étant donné la situation encore particulièrement délicate cette année.

### **Journées sans déchets, compost, mascotte...**

Retrouvez ci-dessous quelques exemples d'actions mises en place par les écoles :

- réorganisation des îlots de tri
- affichage uniforme et adéquat des règles de tri sur les différentes poubelles
- instauration d'un compost ou d'un poulailler (valorisation des déchets organiques) ;
- organisation de diverses opérations de ramassage dans et aux alentours de l'école ;
- mise en place d'une brigade 'propreté et tri' lors des récréations avec un système de tournantes ;
- utilisation de gourdes, boîtes à tartines et emballages réutilisables, journées sans déchets...
- ateliers récup' et bricolages (œuvres d'art, cadeaux fêtes des mères, St Nicolas et Pâques 'zéro déchet') ;
- mise en place d'un baromètre de la propreté et tableau de communication avec le personnel d'entretien ;
- lancement de divers ateliers de création (emballages réutilisables, serviettes réutilisables, éponges 'tawashi' pour les ardoises...) ;
- création d'une mascotte, d'un logo, d'une team à laquelle se rallier ;
- création de vidéos/clips de sensibilisation , chansons, actions 'choc', slogans...

Le groupe Facebook « [Label Ecole Plus Propre](#) » est également une excellente source d'inspiration !

### **Nouvel appel à candidatures**

Envie de prendre part à l'aventure dès la rentrée prochaine ? Déposez votre candidature via la plateforme [Mon Ecole Plus Propre](#). Les inscriptions sont d'ores et déjà lancées pour l'année scolaire 2021-2022.

### **À propos de l'asbl Be WaPP**

Be WaPP est une association sans but lucratif créée par Fost Plus, Fevia Wallonie et Comeos. Elle est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Be WaPP développe un large programme d'actions, élaboré en lien avec le Plan wallon des Déchets-Ressources, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique. Plus d'informations via <https://www.bewapp.be/>

### **À propos de Fost Plus**

Fondée en 1994, Fost Plus asbl est chargée de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers dans les trois régions du pays. Par les activités de promotion, de coordination et de financement, Fost Plus donne un sens concret à l'économie circulaire des emballages. Ainsi,

sont recyclés chaque année plus de 90 % des emballages ménagers mis sur le marché grâce à une collecte efficace du verre, du papier-carton et des PMC.

Afin d'assurer une gestion durable des déchets et contribuer aux objectifs européens en la matière, Fost Plus travaille en étroite collaboration avec toutes les parties concernées : entreprises, fédérations, pouvoirs publics, communes et intercommunales, entreprises d'enlèvement, de tri et de recyclage, et citoyens. [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)

**Contact presse :**

Ribbon Agency

Justine Parys

[justine@ribbonagency.be](mailto:justine@ribbonagency.be)

0495/829.830.